



Les lendemains du Conseil



...Gouvernance

Séance ordinaire
du conseil des
commissaires

Le mercredi
28 novembre 2018

Levée de la séance :
20 h 45

Résumé des décisions prises par les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf 310, rue de l'Église, Donnacona sous la présidence de monsieur David Montminy

Le conseil des commissaires a entériné la recommandation du comité de répartition des ressources de transférer des surplus et/ou des déficits aux établissements les ayant générés, sous réserve d'une récupération possible du MÉES.

Le conseil des commissaires a adopté les recommandations du comité de répartition des ressources concernant les critères de répartition des allocations EHDAA comme déposés.

Le conseil des commissaires a accepté la soumission de Telus de 2 663,27 \$ (avant taxes) mensuellement, et ce, jusqu'au 31 décembre 2023, pour renouveler le contrat des liens téléphoniques. De plus, il a autorisé la directrice générale, madame Marie-Claude Tardif, à signer ledit contrat.

Le conseil des commissaires a mandaté Monsieur Jean-Philippe Rochon à titre de délégué de la Commission scolaire de Portneuf auprès du Réseau du sport étudiant de Québec et de la Chaudière-Appalaches (RSEQ).

Le conseil des commissaires a autorisé monsieur Éric Bouchard, le directeur du Service des ressources humaines, à signer l'engagement de madame Joanie Plamondon à titre de psychologue, et ce, à 100 % pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

Le conseil des commissaires a reçu le rapport financier 2017-2018 préparé par la firme Bédard Guilbault inc. conformément au mandat d'audit externe donné par le comité de vérification.

Le conseil des commissaires a autorisé qu'un régime d'emprunts soit institué d'ici le 30 septembre 2019, selon un moment n'excédant pas 21 685 000 \$, le tout conformément aux directives émises par le ministre des Finances.

Le conseil des commissaires a autorisé l'octroi d'un contrat de service d'assurances de dommages de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option. De plus, il a autorisé le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, monsieur Jean-François Lussier, ou le coordonnateur de ce même service, monsieur Frédéric Lajoie, à signer les documents nécessaires, le tout selon les différentes étapes à venir au regroupement d'achats, déjà entérinées par le conseil des commissaires.

Marie-Claude Tardif,
Directrice générale